

Poigny la forêt le 14 février 2014

## Rapport moral 2013 du Président de Sauvons les Moulineaux (S.L.M.)

Pièces jointes :

- lettre SLM adressée au préfet de région pour appuyer la demande de la mairie de Poigny de protection en urgence par les Monuments historiques»

Ce rapport établit le bilan des actions initiées par l'association Sauvons les Moulineaux, évalue le rayonnement de l'association, remercie les acteurs bénévoles pour leur actions en 2013 et trace les grandes lignes de notre stratégie en 2014.

### 1. Bilan 2013 sur l'atteinte des buts de l'association

Pour mémoire, les buts poursuivis par « **S.L.M.** », sont essentiellement culturels :

- Rassembler les personnes physiques et morales s'intéressant à l'histoire et à l'architecture de l'ancien prieuré grandmontain des Moulineaux ;
- Effectuer toutes études et toutes recherches historiques, archéologiques et architecturales en rapport avec le monument ;
- Œuvrer à son sauvetage architectural par tous moyens ad-hoc,
- Assurer la diffusion des informations sur le monument auprès du grand public par toute manifestation culturelle.

Cette première année de l'association s'est déroulée en deux temps autour d'une date pivot, le 25 juin.

Jusqu'au 25 juin 2013, date de réception de la réponse négative du propriétaire, Mr Nosten à la proposition de rachat de l'abbaye par la mairie, notre action, en liaison avec la mairie a consisté à tenter de faire du propriétaire un allié objectif à la cause du sauvetage. Nous avons fait le minimum s'agissant de la poursuite du but « Rassembler les personnes physiques et morales » pour nous concentrer sur le but « *Œuvrer à son sauvetage architectural par tous moyens ad-hoc* » jusqu'à l'été.

A partir du 25 juin, nous avons été contraints de changer de stratégie. L'objectif poursuivi dorénavant est de faire reconnaître par l'Etat la valeur historique du site sous forme d'un classement aux monuments historiques de façon à pouvoir enclencher immédiatement derrière des actions légales.

Madame le maire de Poigny-la-Forêt a demandé le classement en urgence de l'ensemble du site des Moulineaux auprès du Ministère de la Culture, du Préfet de la Région et de la D.R.A.C. Ile-de-France.

Le dossier est donc en cours d'instruction par le ministère (instance de classement pour un an ) et la commission des Monuments Historiques se réunira au mois de mai prochain pour une inscription.

SLM a appuyé cette demande en constituant pendant plusieurs mois un fond de dossier documentaire et en écrivant au préfet de région.

Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour anticiper la suite des événements. Néanmoins, le propriétaire s'est manifesté. Selon Madame Doubroff, Ingénieur du patrimoine, Monsieur Nosten aurait adressé au STAP<sup>1</sup> début janvier un courrier les informant de son projet de mise hors d'eau de la toiture de la

---

<sup>1</sup>Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine

chapelle par installation d'une protection type tôle ou bâche. Il a demandé également à rencontrer Marie Fuks en tête à tête au mois de mars.

## **2. Les soutiens de l'association**

L'association SLM a rayonné principalement au niveau local et au niveau national.

Qu'il me soit permis de citer en premier notre principal soutien local en la personne de Marie Fuks, maire de Poigny la forêt et deux de ses adjoints, Thierry Convert et Brigitte Ferran. Plus que soutenus, nous avons été en réalité portés sur les fonts baptismaux fin 2012 par Thierry et Marie. Qu'ils me soit ici permis de souligner la ténacité de Marie qui, tout assumant ses nombreuses réunions en qualité de maire a mis toute sa passion, sa volonté et son talent de communicante au service de notre cause.

Au niveau local, il convient de mentionner le soutien de la sous-préfecture de Rambouillet avec laquelle nous avons eue deux réunions. Le nouveau sous-préfet de Rambouillet Abdel-Kader Guerza, nous a confirmé le 27 janvier 2014 qu'il avait pris toute la mesure de l'enjeu, qu'il est très attaché à la sauvegarde de ce patrimoine et qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir, dans le cadre légal, pour nous aider dans nos négociations. Nous devons nous revoir début juin pour faire un point. D'ici là, le sous-préfet s'est engagé à rencontrer le propriétaire et à nous fournir une étude juridique sur les responsabilités engagées (propriétaire, municipalité, Etat) en cas d'accident aux Moulineaux.

Au niveau national, nous avons le soutien de madame Boutin qui a accepté d'être présidente d'honneur.

Nous bénéficions également du soutien et des conseils avisés de Mr Gilles Bresson, président-fondateur en 1989 du Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Grandmontains (GEREG).

Marie Fuks a adressé à la ministre de la culture une lettre pour l'informer de notre demande de classement aux MH.

Nous comptons à ce stade 378 sympathisants Facebook, issus pour la plupart d'associations de défense du patrimoine sensibilisées sur l'existence des Moulineaux.

De nombreuses associations nationales se sont également manifestées via Facebook, citons, les VMF, la sauvegarde de l'art Français, dont le président, Olivier de Rohan Chabot a tenté sans succès de plaider notre cause auprès du propriétaire, et enfin un soutien de poids, la SPPEF<sup>2</sup>.

Depuis plus de 112 ans, la SPPEF se consacre à la protection du patrimoine naturel et bâti en s'appuyant sur le remarquable arsenal législatif français en la matière.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux beautés naturelles et au patrimoine architectural de la France, elle :

- publie la revue Sites et Monuments,
- organise des remises de prix et des concours,
- tient un congrès annuel en province,
- participe aux instances publiques consultatives : Commission nationale des monuments historiques, Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, Commissions régionales du patrimoine et des sites, Commissions départementales de la nature, des paysages et des sites,
- appartient au G8, (groupe des huit associations de défense du patrimoine reconnues d'utilité publique) qui travaille avec le ministre de la Culture et ses services,

---

<sup>2</sup> la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

- siège au Conseil d'orientation de la Fondation du Patrimoine.

Tous ces soutiens ont attiré l'attention des médias régionaux, nous avons eu 2 articles dans les journaux régionaux (Les Nouvelles de Rambouillet) et 2 reportages en janvier (FR3 région le et TV Fil Saint Quentin)

### **3. Déroulement des activités de l'association en 2013 et début 2014**

En résumé, nos deux rencontres avec le propriétaire des Moulineaux, les 7 mars et 26 avril ne nous ont pas permis de déboucher sur un accord. Mr Nosten nous a paru sensible à un sauvetage, d'accord pour une inscription sous réserve qu'elle se limite au périmètre du prieuré. En revanche, il est resté inflexible sur l'intégrité de sa propriété.

Suite à son refus le 25 juin de ne pas céder l'abbaye à la mairie et de ne pas vouloir l'inscrire dans son périmètre historique (périmètre des douves), SLM est passé à une posture offensive. La demande officielle de protection a été transmise au préfet de région le 17 octobre par la mairie de Poigny. Vous trouverez en PJ la lettre adressée au préfet de région pour appuyer cette demande.

La commission régionale des Monuments historiques devrait se prononcer sur une inscription en mai 2014.

Parallèlement, nous avons créé un site internet, tourné une vidéo et lancé une pétition adressée au ministre de la culture.

### **4 Les adhérents, membres et autres bénéficiaires**

Jusqu'à l'été 2013, nous avons privilégié une négociation discrète, raison pour laquelle, nous avons été économes en actions de communication et de recrutement d'adhérents supplémentaires.

Nous vous avons néanmoins informés à chaque étape importante (les 11 mars 2013 et 7 février 2014).

Nous vous avons associés à un déjeuner de cohésion et d'information qui a eu lieu chez nous le 19 octobre. Malgré le temps humide, nous fumes une bonne vingtaine, dont Charles Milsom, que je salue ici, résistant de la première heure, avocat des Moulineaux depuis qu'il est propriétaire à Poigny, venu spécialement de Paris nous entourer de son affection et de son soutien actif en dépit de ses problèmes de santé.

En un an, le nombre d'adhérents a augmenté significativement. Nous étions 34 début 2013. Nous sommes au jour d'aujourd'hui une cinquantaine.

### **5 Les bénévoles de l'association**

Au terme de cette première année d'activité, alors qu'il me revient d'exprimer publiquement la reconnaissance de notre communauté associative envers le bureau de l'association, je voudrais dire deux choses.

La problématique est difficile, nous avons affaire à un propriétaire qui n'a pas cédé un pouce de terrain depuis plus de 20 ans. Nous n'avons pas à rougir de notre activisme, nous avons conduit beaucoup de réunions, rédigé de nombreuses correspondances, créé et fait vivre une page face book, un site internet, une pétition, rallié 370 sympathisants.... Et le loup est sorti du bois.

Ce premier signe est le résultat d'un travail patient et collectif. Ce n'est pas le résultat d'une ou deux personnes, mais celui d'une équipe soudée constituée du bureau de l'association et de la mairie.

Ce résultat correspond à l'addition de traits de caractères complémentaires que je ne peux passer sous silence au risque de faire rougir ceux et celles qui se reconnaîtront :

- L'énergie contagieuse et la passion pour le patrimoine d'Olivier
- Les compétences techniques en infrastructure et la sagesse de Michel,
- Les connaissances précieuses de la vie associative et la disponibilité de Chantal et Guy
- Sans oublier, bien qu'elle ne fasse pas partie de l'association, l'efficacité, la volonté et le talent de communicante de Marie pour nous soutenir et fédérer derrière, Thierry et Brigitte, la majorité du conseil municipal.

Guy nous quitte pour s'occuper du village. Merci Guy d'avoir accepté de t'occuper des finances qui seront dorénavant pilotées par Chantal.

Et nous sommes rejoints par Eric Stubner, qui va nous apporter ses compétences historiques. Merci Eric d'avoir accepté de rédiger le volet historique et architectural du fond documentaire envoyé à la région pour le classement du site.

### **Les projets pour 2014**

A la suite de la réunion avec le sous-préfet, le bureau s'est réuni le 8 février afin de statuer sur la position à adopter à la suite de la correspondance de M. Nosten au STAP.

Notre première réaction est la défiance. Pouvons-nous faire confiance à quelqu'un qui donne l'impression de chercher à gagner du temps?

Nous avons néanmoins décidé d'attendre la réunion avec la mairie en mars et avec Monsieur Trouilloud (STAP) le 14 mars.

Faute de plan d'actions crédible, nous anticipons d'ores et déjà de devoir :

- relancer la pétition dans 4 directions, les associations patrimoniales, le réseau catholique, les riverains et les jeunes.
- déployer une banderole « sauvons les moulineaux » à Poigny.

PIECE JOINTE : lettre SLM adressée au préfet de région pour appuyer la demande de la mairie de Poigny de protection en urgence par les Monuments historiques

Monsieur Jean DAUBIGNY  
PREFECTURE DE PARIS ET D'ILE DE France  
5, rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15

Poigny la Forêt, le 26 octobre 2013

**Objet : Demande de Protection d'urgence du Prieuré des Moulineaux**

Monsieur le Préfet,

Agissant en qualité de président de l'association « Sauvons les Moulineaux » créée fin 2012 pour sauver une chapelle du 12e siècle sise sur le territoire de Poigny la forêt dans les Yvelines, je me permets d'attirer votre attention sur l'urgence à accorder à l'instruction de la demande de protection transmise par la mairie de Poigny-La-Foret le 17 octobre 2013.

Cette chapelle est d'une valeur historique inestimable. Malheureusement, elle est sur le point de s'effondrer.

Pour tenter de trouver une solution amiable avec les propriétaires, Madame de Castellane et son époux Monsieur Nosten, nous avons accepté d'engager des discussions avec l'aide de la Mairie de Poigny début 2013. Au bout de 6 mois d'efforts, nous devons constater que nous n'avons pas pu aboutir à un compromis raisonnable.

Les propriétaires n'ont pas souhaité s'engager sur un bail emphytéotique d'une durée qui aurait rendu possible un financement par des fonds publics.

Ils ont rejeté l'offre d'achat par la mairie de Poigny de l'ensemble historique comprenant la chapelle et les fortifications de l'abbaye à la valeur estimée par les domaines.

Ils ont refusé de donner leur accord à une protection de l'ensemble historique.

Déterminés à sauver cette page d'histoire unique et originale de notre région, nous allons demander à la Mairie de Poigny, dès la protection du prieuré acquise, d'entamer une procédure d'arrêté de péril. Le prieuré ne pourra plus être menacé de destruction par son propriétaire et les conditions se trouveront réunies pour lui imposer des obligations telles (montant des travaux, sanction pénale en cas de non exécution) qu'il sera probablement contraint de revoir sa position.

Nous vous informons enfin de notre intention, dans les semaines qui viennent, d'alerter l'opinion sur notre projet de sauvetage. Nous sommes restés en retrait jusqu'à présent pour ne pas risquer de braquer le propriétaire et lui réserver une porte de sortie.

Notre intention désormais est de créer un site internet couplé à une pétition en ligne alertant l'opinion régionale sur la valeur de ce patrimoine et la nécessité de ne plus différer des décisions qui auraient dû être prises depuis longtemps.

Le changement de statut acquis, la mise en perspective d'un projet culturel valorisant le site permettra de trouver des solutions de financement, nous en sommes persuadés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Nicolas DERELY

Président